



Compte rendu du CTL du mardi 22 mars 2022

Vos Représentants du personnel **FO** : Mme PIRON et Mme BUFFET

Evolution du SGC de Mayenne / transfert activités d'Evron (SFACT) :

- Création du **SFACT** au 1er novembre 2022, mais rattachée au SGC de Mayenne, donc la résidence administrative sera Mayenne au 1er janvier 2023, après le transfert de la trésorerie d'Evron. (demande de mutation sur ALOA en juin, possibilité l'année prochaine de demande de mutation nationale pour la priorité en supra départementale dans le cadre du NRP)
- Étude en cours pour le nombre d'agents impactés : 6 postes incluant les agents de la DGFIP (0,5 cadre A) et des agents communaux d'Evron. (entretien avec les RH début juin)
- Missions de dépenses et recettes de la communauté de communes, de la ville d'Evron et de 9 autres communes pour l'instant. (formation courant octobre)

FO vote CONTRE

Plan de suppression des espèces/installation d'une caisse résiduelle départementale :

- 1er mai 2022 : suppression du numéraire dans tous les CFP du département. Seul le paiement par carte bancaire sera possible dans les postes et espace France Services.
- Subsiste la distribution des secours par le SIP de Laval et le SGC de Laval jusqu'au 30 juin 2022.
- A compter du 01/01/2023, seule la caisse résiduelle du SGC de Laval permettra l'encaissement des produits divers (factures sans datamatrix, recettes non fiscales, amendes pénales, impôts RAR...)

FO vote CONTRE

Transfert de la taxe d'urbanisme à la DGFIP:

- mise à disposition de 2 agents de la DDT au SDIF de Laval (transfert à effet au 01/09/2023 pour 1 agent et au 01/09/2024 pour le 2ème)
- transfert de la mission dès le 01/09/2022, pour tous les permis délivrés à compter du 1er septembre 2022 (l'impacte se fera sentir à compter du 01/01/2023, la taxe d'urbanisme étant liquidée à l'achèvement des travaux)
- gestion informatique par GMBI suite aux démarches en ligne des contribuables
- comptable assignataire : recettes non fiscales du 49

Divers :

COVID : depuis le 14 février 2022, recensement de **14 cas positifs**

les mesures de prévention sont vivement recommandées,
la responsabilité individuelle est de rigueur

Fonds amélioration du cadre de vie au travail (44 000€) : analyse des propositions le jeudi 31 mars 2022 à 14h

Campagne IR : - mise en place de voltigeurs (service civique) pour l'orientation des contribuables et distribution de documents simples
- fiche téléphonique pour rappel des contribuables et éviter la prise de RDV

Frais de déplacement : revalorisation des indemnités kilométriques : création d'un état de frais additionnel pour chaque EF déjà pris en compte depuis le 1er janvier 2022 jusqu'au 22 mars 2022.

Formations à venir : **FO** déplore le nombre de formations organisée sur le site de Cambrai et non sur le site de Mac Donald : problème de stationnement (difficile et payant, non pris en charge pour les agents travaillant à Laval), formations suivies majoritairement par des agents du site de Mac Do. De plus la proximité du RIA est un atout pour ce site de Mac Donald (accessible à tous).

Vos représentants du personnel au CTL de la Mayenne:

Patricia PIRON et Valérie BUFFET

Pour nous joindre : BALF FO DGFIP 53 : fo.ddfip53@gmail.com

